



## COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE

### PROCÈS-VERBAL n° 12

**Réunion restreinte du :** 14 mars 2019

**A :** 18h00

**Lieu :** siège de la ligue, antenne de Sotteville lès Rouen.

**Présidence :** M Antoine LECHEVALIER

**Sont présents :** MM. Jacques MARIE (Secrétaire de séance), Jérémie CHARHANI, Gilbert NOUET, Guy DANCEL.

§§§§

### FELICITATIONS

Aux 4 clubs Normands de Régional 1 : CA CHEMINOTS STEPHANAIS, AS ROBERT MASSELIN, RC PORT LE HAVRE et US TCA ROUEN pour leurs brillantes prestations lors des premiers matchs de phase de poules des 8<sup>èmes</sup> de finales de la Coupe Nationale.

§§§§

### RAPPELS IMPORTANTS

Concernant la validation de la FMI après les matchs :

L'équipe qui reçoit est en charge de la FMI et a la responsabilité de transmettre la **Feuille de Match Informatisée vers l'administration régionale de la Ligue de Normandie, le jour du match avant 24h00**. Si la transmission est hors délai, des sanctions financières peuvent être appliquées en cas de récidive.

**Article 167, joueurs changeant d'équipe.**

Ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat régional plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix rencontres de compétitions nationales ou régionales avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national ou régional.

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN  
1, ROND-POINT DES BRUYÈRES - 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN



## **CALENDRIER - REGLEMENTATION – OBLIGATIONS**

Tout en restant à l'écoute des clubs, une gestion rigoureuse des compétitions sera appliquée, visant au maintien du déroulement des rencontres les jours prévus au calendrier, nécessaire à la préservation de l'équité entre clubs concurrents.

Ainsi, ne pourront être prises en considération que les seules demandes ponctuelles de report de match sollicitées, dans les délais prescrits, au moyen du formulaire conçu à cet effet, pour un motif d'importance exceptionnel autre que la simple absence de joueurs et avec proposition d'une date de report.

De même, pour tout club disposant de 2 équipes en compétitions officielles, la réglementation relative aux conséquences d'un forfait de l'équipe 1 sur l'évolution le même jour de l'équipe inférieure sera appliquée.

**§§§§**

### **HOMOLOGATION DES MATCHS DU 02 MARS 2019**

#### **Championnat Régional 1**

Match 20811874: CA CHEMINOTS STEPHANAIS / AC RENAULT CLEON

Voir le PV N°11 de la CRFE

Tous les autres matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

#### **Championnat Régional 2**

Tous les matchs sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

### **HOMOLOGATION DES MATCHS DU 09 MARS 2019**

#### **Championnat Régional 2**

Match AS ROBERT MASSELIN B / HOPITAL DU ROUVRAY A

Le match est remis au 23 mars 2019

Match 20812807: AS FOURE LAGADEC / US TCAROUEN B

Absence sur le terrain de l'équipe US TCA ROUEN B

La Commission, jugeant, en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par forfait à l'équipe de US TCA ROUEN B, sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'AS FOURE LAGADEC sur le score de 3 buts à 0 ;
- procède au retrait de 1 point au classement du championnat de l'équipe US TCA ROUEN B.
- Inflige une amende de 102 €uros à US TCA ROUEN B.

Match AC RENAULT CLEON B / APTAR LE VAUDREUIL :

Feuille expédiée hors délai. Récidive de l'AC RENAULT CLEON B

La Commission inflige une amende de 30 €uros, article 78, annexe 5 des RG de la ligue de Normandie de Football.

Les autres matchs joués sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

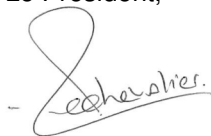
**PREPARATION DU TOURNOI NATIONAL FOOTBALL ENTREPRISE DU SAMEDI 15 JUIN 2019**

Des bénévoles issus de nos clubs de Football Entreprise seront nécessaire à la bonne marche de ce tournoi. Tout licencié prêt à s'investir dans cet évènement est invité à prendre contact avec la CRFE.

**§§§§**

Plus aucun dossier n'étant à traiter, la séance est levée à 20h30.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Lechevalier', with a large loop at the start.

Antoine LECHEVALIER

Le Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Marie', with a long horizontal stroke at the end.

Jacques MARIE